

peut guère extraire plus de 14 mètres carrés dans un jour.

La houille que ces veines fournissent est, en général, d'un noir très-terne; cependant on en rencontre quelquefois d'assez éclatante, souvent panachée des plus vives couleurs, et comme rubanée par des sulfures alcalins, qui en rendent les feuillets plus distincts. Comme sa partie combustible est plus sulfureuse que bitumineuse, elle n'est pas propre à tous les genres de chauffages; par exemple, à la forge, parce qu'elle rend le fer aigre et cassant; mais elle est d'une grande utilité pour la distillation du mercure, pour la calcination de la chaux, et sur-tout pour l'entretien des poêles, qui sont d'un usage universel dans le pays.

Celles de ces usines qui appartiennent à des particuliers, paient le dixième à l'État quand il y a du bénéfice, et seulement le quinzième quand elles sont en perte; il n'y en a qu'une seule dans l'arrondissement de Meisenheim qui doive le dixième dans tous les temps, c'est celle dite de *Reifelbach*.

SUITE du Tableau des Mines et Usines de la République, par ordre de Départemens.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE.

CE fut, comme on sait, du sud au nord que la domination des Romains s'étendit dans les Gaules. La majeure partie de la nation gauloise vivait encore sous les lois qu'elle-même s'était données, tandis que depuis long-temps la partie méridionale du pays avait subi le joug et était devenue une province de Rome. Entre les contrées occupées par les Gaulois indépendans et la Province romaine, le long de la rive gauche du Rhône, sur la pente orientale de la chaîne des Cévennes [*Mons cebenna* ou *cemennus*], se trouvait un petit état, qui, du nom de ses habitans, était appelé la cité des Helviens [*civitas Helviorum*]. Ce peuple pouvait jouer un rôle sublime, mais périlleux, en se regardant comme chargé de défendre contre les vainqueurs du monde les frontières de la confédération gauloise. Ébloui par l'éclat du nom romain; amolli peut-être par le voisinage des colonies grecques et italiques; séduit dans la personne de ses chefs par les trompeuses caresses des négociateurs d'une nation qui savait employer la corruption aussi habilement que les armes, il préféra à cette gloire réelle le titre honteux,

Histoire.

le rôle avilissant d'allié, c'est-à-dire, de sujet de Rome. Nous voyons un prince des Helviens, nommé *Procillus*, s'honorer du nom romain de *Valerius*, servir à *César* de conseil, d'interprète, d'envoyé près des autres peuples de la Gaule : nous voyons un de ses frères, nommé *Donataurus*, combattre le vengeur des Gaulois, l'illustre *Vercingetorix*, et recevoir la mort pour la cause d'un envahisseur étranger. Ce fut du pays des Helviens que *César* partit la première fois pour pénétrer dans les Gaules, et la seconde fois, pour réprimer les généreux efforts des habitans de l'Auvergne [*Arverni*] : des auxiliaires gaulois suivaient les aigles romaines ; et l'on doit dire, à la gloire de nos ancêtres, que s'ils succombèrent, ce fut moins à la valeur des Romains qu'à leur politique, et parce que ceux-ci surent tourner contre eux-mêmes la valeur de leurs compatriotes égarés.

Un fait digne de remarque dans l'histoire de ces temps reculés, c'est que la république de Marseille possédait de grandes terres dans le pays des Helviens : il y a apparence qu'elles provenaient des confiscations faites par les Romains sur le parti qui cherchait à contrebalancer leur influence dans les conseils des Helviens, et qu'elles avaient servi à acheter l'amitié des Marseillais, dont Rome avait besoin pour l'exécution de ses projets ambitieux. Quoi qu'il en soit, Marseille perdit ces possessions, pour avoir refusé à *César* de lui ouvrir ses portes, et de se déclarer en sa faveur contre *Pompée* : les Helviens eux-mêmes portèrent la peine de leur alliance inégale et monstrueuse ; le vainqueur les confondit bientôt avec ses autres

sujets ; leur pays fut incorporé dans la province romaine qui portait le nom de *Narbonnaise* : lorsque cette province fut divisée en deux parties, l'an 278 de J. C., il fut compris dans celle qu'on appela *Viennoise*.

La cité des Helviens avait une capitale florissante, située assez près du Rhône ; elle se nommait *Alba*, et reçut, après l'asservissement des Gaules, du temps des empereurs, l'épithète d'*Augusta*. En 407, les Teutons la détruisirent de fond en comble ; elle ne s'est jamais relevée depuis. Des bornes milliaires qui indiquent la direction des différentes voies romaines qui venaient y aboutir, ne laissent aucun lieu de douter qu'on ne doive chercher sa position dans un chétif village situé à six kilomètres du Rhône, entre le Theil et Ville-neuve-de-Berg, sur le ruisseau d'Escoutay. Ce qui l'atteste encore, c'est la beauté des bas-reliefs, statues, colonnes et autres monumens de l'antiquité qu'on trouve à cet endroit (1), et le nom d'*Aps* que porte ce village, et qui rappelle celui de l'ancienne cité dont il occupe la place. L'honneur d'être la capitale de ce pays passa ensuite à la ville de Viviers, située sur le Rhône, un peu au-dessous de l'embouchure du même ruisseau, et elle l'était encore dans l'ordre ecclésiastique, il y a peu d'années. C'est de cette ville que l'ancien pays des Helviens a pris le nom de *Vivarais*, qu'il a conservé jusqu'à ces derniers temps.

(1) On voit aussi, près du bourg Saint-Andéol, les restes d'un temple et d'un autel creusés dans le roc vif, et placés entre deux fontaines ; à Tain, un taurobole ; et dans les environs de Tournon, plusieurs autres antiquités romaines.

Lorsque les Romains, en 469, effrayés des progrès des Visigoths, crurent devoir acheter le secours des Bourguignons contre ces ennemis redoutables, par la cession d'une partie des Gaules, le Vivarais fut compris dans le traité de cession, avec les diocèses de Vienne, de Valence, et la ville de Lyon, qui devint le chef-lieu de cet état. Les possessions des Bourguignons passèrent sous le pouvoir des Francs, en 534; mais le Vivarais continua à être considéré comme une dépendance de la Bourgogne. *Gontran*, second fils de *Clothaire I.^{er}*, *Carloman*, frère de *Charlemagne*, *Lothaire*, fils aîné de *Louis-le-Débonnaire*, le possédèrent, parce que la Bourgogne était entrée dans leur partage : il en fut de même lorsque *Bozon*, gouverneur de la Bourgogne pour la France, en usurpa la souveraineté, comme nous l'avons dit en parlant du département de l'Ain; mais *Louis IV*, dit *l'Aveugle*, fils de ce *Bozon*, étant mort vers l'an 923, les marquis de *Gothie*, possesseurs d'une bonne partie de ce qu'on a nommé depuis *le Languedoc*, profitèrent de cette circonstance pour étendre leur domination sur toute la rive gauche du Rhône; et comme ils étaient vassaux du gouvernement français, tout ce qui était à la rive gauche de ce fleuve, fut dès-lors réputé terre de France, tandis que la rive droite portait le nom de *Terre d'Empire*, parce que de la famille de *Bozon* elle avait passé aux empereurs d'Allemagne. Les évêques de Viviers cherchèrent cependant à déroger à cette démarcation, aimant mieux relever des empereurs, dont l'autorité était faible et précaire, que des rois de France, plus rapprochés et plus actifs : quelques-uns d'eux, au douzième

siècle, profitèrent du temps des croisades, qui occupaient loin du Languedoc les grands vassaux français, pour prêter hommage aux empereurs, et se faire céder par eux, en échange, tous les droits que l'Empire prétendait sur la ville de Viviers; et les comtes de Toulouse, trop faibles ou trop occupés chez eux pour réprimer cette usurpation, furent réduits à y souscrire en 1193 : mais en 1229, la France ayant acquis la majeure partie du Languedoc, les prétentions des évêques de Viviers ne purent se soutenir contre des droits réels, appuyés d'une force imposante. En vain le pape intervint; Louis IX, qui, malgré sa dévotion, avait souvent le sentiment de la dignité nationale, refusa de soumettre les droits de la France à l'examen du pontife. L'évêque de Viviers eut recours aux armes ecclésiastiques; il excommunia le sénéchal de Beaucaire : celui-ci ne répondit à la sentence d'excommunication, qu'en saisissant le temporel de l'évêque. Enfin, en 1308, les droits de la France furent solennellement reconnus par un traité, et Viviers, avec son territoire, fut réuni à ce qu'elle possédait déjà médiatement ou immédiatement dans le Vivarais.

Ce pays fut alors annexé au gouvernement général du Languedoc; il députa aux états de cette province. Ses habitans, animés par le zèle religieux, jouèrent un grand rôle dans les guerres civiles qui désolèrent la France aux seizième et dix-septième siècles. Les opinions des Albigeois s'étaient conservées dans les Cévennes; elles avaient de grands rapports avec les principes de *Calvin* : de là le rapide succès que la religion réformée obtint dans ces montagnes. Le Vivarais opposa aux armes

royales et catholiques une résistance opiniâtre. Il fallut, pour le soumettre, que *Louis XIII* s'y rendit en personne, à la tête des forces les plus imposantes; encore n'y parvint-il qu'en répandant la terreur par les exécutions les plus cruelles, et en démolissant toutes les places et châteaux forts dont ce pays était hérissé (1). L'histoire du Vivarais n'offre rien de remarquable depuis cette époque.

Lors de la nouvelle division de la France, ce petit pays a formé à lui seul un département, auquel on a donné le nom de la rivière de l'Ardèche, la plus considérable de celles qui le traversent pour se jeter dans le Rhône.

Étendue.

La surface de ce département est de 55 myriamètres carrés; sa population, de 273000 individus; ce qui fait 4964 par myriamètre carré.

Limites naturelles.

Ses limites naturelles sont, 1.° au nord, la chaîne de montagnes qui traverse le Rhône près de Vienne, pour se prolonger de là vers l'est jusqu'aux Alpes; 2.° à l'ouest, la même chaîne, qui va du nord-est au sud-ouest en s'avancant du côté des Pyrénées; 3.° au sud, la rivière de l'Ardèche en plus grande partie; 4.° enfin du côté de l'est, le fleuve du Rhône.

Nature des terrains.

La chaîne de montagnes qui embrasse le département au nord, au nord-est et à l'est, peut être généralement regardée comme étant de granit, gneis et autres pierres dites *primitives*. Elle porte, dans sa partie septentrionale, le nom de *Boutières*.

(1) Combien les ancêtres de tels hommes auraient donné d'embarras aux Romains, si, au lieu de les servir, ils avaient combattu pour la liberté des Gaulois!

(lieu principal, Saint-Agrève), et dans sa partie méridionale, celui de *Tanargue* (lieu principal, Valgorges).

Parallèlement à cette chaîne, règne une bande de terrain houillier, c'est-à-dire, composé en plus grande partie de bancs alternatifs de grès micacés et de schiste, renfermant des veines de houille.

Enfin, dans une direction à-peu-près encore parallèle, se trouvent des montagnes calcaires qui s'étendent jusqu'au Rhône (1) et portent les noms de Cévennes, proprement dites, (lieu principal, Aubenas); de Maillaguès, (lieu principal, Ville-neuve-de-Berg); de Samzon et de Gras, ainsi nommé d'après les deux communes de ce nom.

Telle paraît du moins avoir été la disposition des montagnes dans ce département avant les incendies souterrains dont il offre aujourd'hui les vestiges; car maintenant, aux trois bandes que nous venons d'indiquer, il faut en ajouter une quatrième d'une formation probablement très-postérieure, qui s'étendant du nord-ouest au sud-est, coupe à angle droit les précédentes, dont la direction générale est du nord-est au sud-ouest.

Cette dernière bande communique avec les anciens volcans des départ. de la Haute-Loire, du Cantal et du Puits-de-Dôme, et peut en être regardée

(1) On les retrouve même faisant chaîne, de l'autre côté de ce fleuve, dans le département de la Drôme. Il paraît qu'elles se lient avec les montagnes calcaires du département des Hautes-Alpes. Entre Viviers et Donzère, le Rhône a ses bords taillés à pic, et les couches de ses deux rives se correspondent. Quelques géologues ont soupçonné que le fleuve était barré anciennement en ce lieu par des rochers qui lui occasionnaient une cataracte, et que l'action du courant sur les rochers a fait enfin disparaître cette digue naturelle.

comme le prolongement et l'extrémité orientale. Dans la partie où elle coupe la direction de la chaîne granitique, entre les Boutières et le Tanargue, elle porte par excellence le nom de *Montagnes*, (lieu principal, Pradelle, département de la Haute-Loire), et ce nom lui est dû en effet, puisque c'est là que se trouve le mont Mezin, montagne d'origine volcanique, dont la cime s'élève au-dessus de toutes les autres du département (1). En tirant vers le sud-est, la bande volcanique atteint le calcaire; là elle forme cette haute plaine nommée le *Coyron*, dont le bourg de Mirabel peut être regardé comme le chef-lieu. Enfin, elle vient expirer au bord du Rhône, où l'on trouve presque vis-à-vis et à quatre kilomètres de Montelimart, les buttes basaltiques de Rochemaure.

Rivières et
lacs.

Entre les rivières du département de l'Ardèche, le Rhône tient incontestablement le premier rang; mais ce fleuve imposant lui est commun avec le département de la Drôme dont il le sépare.

L'Ardèche est la plus considérable des rivières qui appartiennent proprement au pays que nous décrivons : de-là vient qu'on a jugé convenable de donner son nom au département. Elle prend sa source au *suc* (2) de Bauzon, qui fait partie de

(1) Je ne connais pas de mesure exacte de la hauteur de cette montagne. Le C.^{en} Faujas l'évalue à 1800 mètres au-dessus de la mer : *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais*, p. 361; le C.^{en} Adanson, d'après des observations barométriques citées par le C.^{en} Soulavie, la jugeait de 2000 mètres environ (1027 toises $\frac{1}{2}$) : *Hist. nat. de la France méridionale*, tome III, p. 66.

(2) Ce nom de *suc*, ou *sus*, est celui qu'on donne, dans ce pays, aux cimes des montagnes; les vallons portent, au contraire, celui de *rus* ou *ruzes*.

la *haute-montagne*, bientôt elle est grossie d'un grand nombre de ruisseaux remarquables par les belles cascades qu'ils forment; elle quitte le terrain volcanique du côté d'Aubenas pour entrer dans le calcaire, reçoit par l'Auzon et l'Abie les eaux qui coulent du Coyron au sud, par la Beaune et le Chassezac, celles du Tanargues; devient navigable à Salavas, passe à Saint-Martin d'Arc sous un pont naturel qu'elle semble avoir creusé elle-même à travers une montagne de marbre, et se jette à 24 kilomètres plus bas dans le Rhône, un peu au-dessus du pont Saint-Esprit, par une large embouchure.

Le cours des autres rivières qui coulent toutes à-peu-près parallèlement de l'ouest à l'est, de la chaîne des montagnes où elles prennent leur source jusqu'au Rhône, est si borné, que nous nous dispenserons de les nommer.

Nous terminerions même ici ce que nous avons à dire des eaux qui arrosent ce département, si dans sa circonscription, la nature seule avait été consultée. En effet, ses limites naturelles sont évidemment la chaîne qui va du mont Pilat à la montagne de la Lozère; ce qui est à l'ouest de cette démarcation naturelle, devrait appartenir aux départements qui l'avoisinent de ce côté. On a mieux aimé, dans la division de la France, suivre les anciens errements; il en est résulté que quelques cantons compris dans le département de l'Ardèche sont arrosés par la Loire, baignés par l'Allier, et versent leurs eaux dans l'Océan par l'une ou l'autre de ces deux rivières.

La Loire y prend sa source au Gerbier des Joncs, montagne volcanique presque égale au mont

Mezin, et qui appartient au même groupe de montagnes; elle a déjà 25 à 30 kilomètres de cours lorsqu'elle entre dans le département de la Haute-Loire. Cette partie supérieure du lit de la Loire, de l'Allier et des rivières qui s'y jettent, offre une particularité remarquable, fort bien décrite dans une lettre que le C.^{en} Faujas a insérée dans son bel ouvrage sur les volcans du Vivarais. Leurs eaux coulent dans des tranchées étroites que sans doute elles se sont creusées elles-mêmes à travers les plus durs rochers, et qui forment des gorges ou abymes dont l'œil craint de sonder la profondeur. Les bords de ces tranchées taillées à pic sur une hauteur de 200 mètres et plus, semblent des murailles de roc vif et uni. Le voyageur qui s'engage dans ces solitudes effrayantes, n'y rencontre le plus souvent aucun humain; il n'entend que le croassement des corneilles, le cri perçant des oiseaux de proie, ou le bruit des eaux qui se brisent avec violence contre des quartiers de rochers (1). Combien cette peinture contraste avec les bords rians que ces mêmes eaux arrosent dans les départements du Loiret, d'Indre et Loire, et de Maine et Loire.

Il y a cette différence essentielle entre le cours des rivières qui descendent des montagnes du département de l'Ardèche, du côté du sud-est,

(1) D'autres parties du département de l'Ardèche offrent aussi de ces sublimes horreurs. La Borne, rivière qui verse ses eaux par le Chassezac dans l'Ardèche, s'engouffre de même entre des montagnes escarpées dont l'aspect est des plus pittoresques. On cite aussi le précipice du bout du monde, près de l'abbaye des Chambons, et la superbe cascade dite la Gueule d'enfer, qui existe près de Theuits et dont le C.^{en} Faujas a donné une vue dans ses Recherches sur les volcans du Vivarais, p. 318.

pour verser leurs eaux dans le Rhône, et le cours de celles qui descendent des mêmes montagnes au nord-ouest et qui versent leurs eaux dans la Loire, que les premières n'ont que 12 ou 15 myriamètres à parcourir pour parvenir à la Méditerranée, tandis que les autres ne parviennent à l'Océan qu'après avoir arrosé 80 à 90 myriamètres de pays. Cette seule circonstance peut faire juger que l'inclinaison des montagnes est beaucoup plus rapide dans la première de ces directions que dans la seconde, et cette disposition du terrain est commune à la chaîne entière des Cévennes. On observe en plusieurs endroits du département des points de partage d'où les eaux coulent vers la Méditerranée et vers l'Océan. Il y en a un très-remarquable au hameau de Pucifal dans la forêt de Bauzon, sur la route de Montpezat à Usclade.

Il y a dans les montagnes quelques lacs ou étangs; le plus considérable est le lac d'Issarlès, situé dans la partie occidentale et volcanique du département, à peu de distance de la Loire, au-dessus du pic volcanique de Cherchemus. Il y a aussi celui de Feraud, qui donne naissance au ruisseau de Pourceille au-dessus de Montpezat, et celui d'Arconne.

Il ne faut point chercher de canaux navigables dans ce pays, dont la plupart des rivières mériteraient mieux le nom de torrents.

Mais parmi les ouvrages d'arts servant à faciliter les communications et le commerce, il convient de citer la magnifique route ouverte à travers des montagnes, les unes volcaniques, les autres de granit, pour communiquer de la partie orientale du département à la partie occidentale, et

par conséquent des rives du Rhône à celles de la Loire. Depuis Maires sur-tout jusqu'à la Chavade, hameau près de la source de l'Ardèche, sur une longueur d'environ 12 kilomètres, la nature opposait à cette entreprise des obstacles dont il a été très-difficile de triompher. On a été obligé de tailler ce grand chemin dans les rochers les plus durs et de le faire passer sur plus de 20 ponts, dont plusieurs sont à double et triple rangs d'arcades, et semblent faits sur le modèle du pont du Gard, pour la solidité et l'élégance.

Une autre belle route est celle qui traverse l'Ardèche près de son embouchure dans le Rhône.

Curiosités
naturelles
plus remar-
quables.

Parmi les objets que ce département offre à l'attention des voyageurs, il suffira d'indiquer ici dans la partie calcaire, le pont naturel sous lequel passe l'Ardèche près du village de Chames, les grottes de Vallon, les pierres prismatiques des landes de Ruoms, et le gouffre ou bassin de la Goule; dans la partie volcanique, les quatre cratères nommés *la Coupe du Collet d'Aysa*, *la Coupe de Janjac*, *les Balmes de Montbrul*, et *la Gravenne de Theuyts*; les basaltes prismatiques de Rochemaure, Chenavari, Maillas, et sur-tout les chaussées basaltiques qui bordent les rivières du Volant, du Vignon et d'Aulière, enfin celle du pont de la Baume, au bord de l'Ardèche, et la grotte volcanique d'où ce pont a pris son nom. Ces différens objets ont été décrits avec détail par le C.^{en} *Faujas* et par le C.^{en} *Souviave*, aux ouvrages desquels nous renvoyons: nous les rappelons seulement pour qu'ils n'échappent pas à la curiosité des voyageurs. Le département de l'Ardèche réunit, dans une modique étendue, plusieurs de ces merveilles de la

nature que l'on va admirer, à grands frais, dans des contrées lointaines.

L'agriculture est très-bien entendue dans tout le département; les habitans sont patients et laborieux. Les environs de l'Argentière, sur-tout, sont remarquables par la manière dont les montagnes sont cultivées jusqu'au sommet, malgré la rapidité des pentes. On les divise en terrasses, qui, quelquefois, n'ont pas plus de 7 à 8 décimètres de largeur; de petites murailles en pierres sèches soutiennent ces terrasses. Souvent il arrive que les pluies augmentant le poids des terres, une des terrasses supérieures croule; elle entraîne dans sa chute la terrasse placée immédiatement au-dessous: celle-ci en écrase d'autres; et le mal se propageant ainsi de proche en proche, en augmentant toujours de puissance, il ne faut que quelques heures pour anéantir le fruit des travaux de plusieurs années. Mais ces hommes infatigables ne se rebutent pas; ils relèvent les murailles; ils forment de nouveau les terrasses, et ces montagnes escarpées reprennent cet air de vie et cette fraîcheur qui font l'admiration des voyageurs.

Agriculture.

Non contents de fertiliser un sol souvent ingrat, les Ardéchois vont encore dans les départemens de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault prêter leurs bras robustes aux cultivateurs de ces riches contrées.

Dans un espace assez resserré, le département de l'Ardèche offre une grande variété de productions, à raison de l'élévation plus ou moins grande du pays. La partie basse jouit d'un climat très-chaud, sur-tout vers l'embouchure de l'Ardèche: elle nourrit des oliviers et des figuiers. A 3 myriamètres à-peu-près du Rhône, le sol commence

Productions
végétales.

à s'élever tout-à-coup, de manière à ne plus offrir la température qui convient à l'olivier. Cet arbre ne dépasse pas la vallée dite *Saint-Martin-des-Olives*, commune de Fombellon : Aubenas, placé un peu plus haut, n'en a plus. La vigne étend plus loin son domaine, et à-peu-près jusqu'à une ligne tirée de Joyeuse à Antraigue : on fait cas des vins de la rive du Rhône, sur-tout des vins blancs de Saint-Perray et des vins rouges de Cornas, tous deux à un myriamètre de Valence (1) ; elle est accompagnée de muriers : l'un et l'autre se plaisent sur-tout dans le calcaire. Plus haut, dans le sol sablonneux incliné, qui forme la base des montagnes granitiques, on ne voit plus de vignes, mais encore des arbres fruitiers à noyau et à pepins, des noyers et sur-tout des châtaigners, dont le fruit est la nourriture ordinaire des habitans de cette région (2) : enfin la force végétative diminuant, on ne trouve plus que des arbres résineux, des sapins, des mélèses ou des arbrisseaux, tels que des arbutus, des vaccinium et des rubus, et enfin des plateaux sans arbres, peuplés

(1) *Pline*, dans le XIV.^e Livre de son Histoire naturelle, cite avec éloge le vin du pays des Helviens, parmi ceux des Gaules. « Il y a sept ans, ajoute-t-il, qu'on trouva près d'*Alba Helvia*, dans la province narbonnaise, une espèce de vigne qui n'a besoin que d'un seul jour pour déflorir, et qui, par cette raison, ne court pas les mêmes risques que les autres : on la cultive maintenant dans toute la province ». C'est aux cultivateurs du département de l'Ardèche à nous apprendre si cette variété dans l'espèce de la vigne, caractérisée par une particularité si importante, s'y retrouve encore de nos jours, ou si l'on y observe du moins quelque chose qui ait pu donner lieu à l'assertion de *Pline*.

(2) C'est du département de l'Ardèche que proviennent la plupart des belles châtaignes qui se transportent jusqu'à Paris, sous le nom de *marrons de Lyon*.

de

de plantes sous-alpines et que la neige couvre pendant six à huit mois de l'année. Le peuple malheureux de ces contrées élevées, n'a pour aliment qu'un pain de seigle d'un noir foncé, et sur-tout des pommes de terre ; il recueille aussi de l'avoine, de l'orge et des pois : les pâturages sont sa principale richesse.

Ces plateaux supérieurs manquant de bois, on est forcé de brûler les chaumes, les gazons et jusqu'aux fumiers ; et pour suppléer à l'insuffisance de ces ressources, dans un climat aussi rigoureux, les bestiaux habitent sous le même toit que les hommes, auxquels ils communiquent leur chaleur.

Les pâturages sont le principal dédommagement que la nature a accordé aux habitans de ces tristes contrées. Le beurre est pour eux un objet de commerce assez considérable, et le principal produit qu'ils retirent de leurs vaches ; la plupart ne font du fromage qu'avec le lait écrémé. Ils achètent, dans le département de la Lozère, des bœufs qu'ils engraisent à l'étable : enfin, les moutons de la partie inférieure du département viennent brouter en été dans les montagnes et jusques sur le mont Mezin. Règne animal.

Le nombre des moutons s'élève dans ce département, suivant un état publié en l'an V par le bureau consultatif d'agriculture, à 387 mille environ. Les laines vendues en nature, ou converties en étoffes et en bonneterie, rendent à ce département plus d'un million. Il serait possible d'en améliorer beaucoup la qualité en rectifiant l'éducation des moutons, et, sur-tout, la manière de les traiter en hiver.

Journ. des Mines, Flor. an VI.

Ss

Le règne animal fournit à ce département une branche de richesse plus importante encore en elle-même et par l'industrie qu'elle alimente. Je veux parler des soies, dont la vente était évaluée, il y a quinze ans, à deux millions annés communes. Ce département avait alors plus de 400 moulins à soie, et ses organsins étaient réputés presque égaux en qualité à ceux du Piémont. C'est à Aubenas que se célèbre *Vaucanson* établit, aux dépens des États de Languedoc, le premier moulin à organsiner. Le climat de ce département convient mieux au murier qu'un climat plus chaud qui en desséchait les feuilles; il sert d'ailleurs par ses racines à défendre les terrasses des côtes.

Industrie manufacturière.

La préparation des peaux est encore un article important dans l'énumération des manufactures de ce département. Il y a des tanneries qui travaillent en cuirs forts, et des mégisseries où l'on prépare, entre autres, des peaux de chevreaux ou d'agneaux pour les fabriques de gants de Grenoble.

L'art de la papeterie est porté, dans ce département, au plus haut degré de perfection. Les papiers d'Annonay tiennent peut-être le premier rang en Europe, et les noms de *Mongolfier* et de *Johannot* sont de ceux dont la France s'honore. On évaluait la consommation des chiffons pour cet usage, dans cette seule ville d'Annonay, à 50 mille myriagrammes (un million de livres pesant), d'où il résultait 30 mille myriagrammes de papier.

L'industrie des habitans s'exerce aussi sur le coton; et, en 1784, on portait à 600000 fr. la valeur des différens travaux de filature, tissage et teinture qui ont cette substance pour objet. Aubenas est le principal siège de ce genre de

fabrication; elle y est secondée par une teinture en rouge façon d'Andrinople.

Un plus grand détail serait étranger à notre sujet; il nous suffit de faire voir combien les arts utiles fleurissent dans ce département, et quelle aptitude ses habitans ont à tous les genres d'industrie.

Pour y faire fleurir les mines, il ne s'agirait que de diriger de ce côté les premières dispositions. La houille, sur-tout, réclame l'attention du Gouvernement et les efforts des bons citoyens. Sans ce combustible, les bois qui s'épuisent et qu'on ne replante point, ne sauraient suffire aux usages domestiques, encore moins aux travaux du dévidage de la soie, des teintures et de tant d'autres manufactures. La prospérité du pays tient en grande partie à une extraction abondante de houille; et cette extraction elle-même dépend d'un mode d'exploitation régulier. Malheureusement, comme on le verra dans le cours de cette description, le travail des mines est abandonné, dans cette partie de la France, à des individus isolés, qui n'ont ni les forces, ni les connaissances, ni l'esprit de prévoyance et d'amélioration, sans lesquels cette branche de la richesse publique reste nécessairement frappée de stérilité. Si un intérêt aussi pressant que celui de ne pas manquer de combustibles, n'a pu jusqu'à présent l'emporter, dans ce département, sur les vues étroites d'un mince intérêt personnel mal entendu, l'on peut juger que l'état des autres mines n'est pas meilleur: ce pays en a cependant de plomb, de cuivre, d'antimoine, de fer et d'autres métaux; il y a des bancs de pyrites, des terres alumineuses; le Rhône et l'Ardèche

Productions
du règne mi-
néral.

roulent des paillettes d'or : mais rien de tout cela n'est utilisé convenablement ; et les habitans, qui se montrent si excellens cultivateurs, si habiles manufacturiers, ne méritent pas, jusqu'ici, le titre de bons mineurs, quoique placés dans un pays de montagnes, où ils pourraient tirer du sein de la terre de nouveaux moyens d'aisance et de prospérité.

NOTICE DES MINES ET USINES.

COMBUSTIBLES.

UNE bande de terrain composée de bancs alternatifs de grès et schiste micacés, sépare en général dans les Cévennes le sol granitique du sol calcaire, et l'on observe la même chose dans un grand nombre d'autres pays. Cette bande va du nord-est au sud-ouest, comme la chaîne même de montagnes qu'elle accompagne. Il est probable qu'elle commence, quoique encore étroite, à peu de distance du Rhône, du côté de la Voulte, dans la partie orientale du département (1). Elle se montre plus caractérisée à Cous sous Privas : elle est fort large vers Aubenas, Prade, Jaujac, Niègles et Saint-Cirgue ; elle se prolonge vers Ailhon, Chastiers, l'Argentière et Montréal ; passe à Laurac,

(1) Pour faciliter la désignation des lieux et leur recherche sur la carte, nous indiquerons, sous le nom de *partie septentrionale du département*, le ci-devant Haut-Vivarais, qui porta quelque temps le nom de *District du Mezin* ; sous le nom de *partie orientale*, le ci-devant district du Coyron, où se trouvent Privas, Aubenas et la rive du Rhône ; enfin sous celui de *partie occidentale*, la contrée sur laquelle domine le mont Tanargue, et qui en prenait le nom lorsqu'elle formait un district particulier.

à Joyeuse, à Bane, et atteint enfin les limites du département à Meiranne et Robiac, après avoir traversé diagonalement par le milieu la partie de ce pays, qui portait anciennement le nom de *Bas-Vivaraïs*, et qui forma depuis les districts du Coyron et de Tanargues. Cette nature de terrain s'applique très-probablement sur la base des montagnes granitiques qui la bordent du côté de l'ouest : et probablement aussi elle se perd à l'est sous les montagnes calcaires, et leur sert de fondement : quelquefois cependant, le grès micacé dont nous parlons ici, est superposé au calcaire (1).

(1) Le C.^{en} Soulavie en cite plusieurs exemples ; et c'est parce qu'il a quelquefois désigné ce grès sous le nom de *granit secondaire*, que quelques géologues se sont appuyés de son autorité pour admettre l'existence du véritable granit au-dessus du calcaire coquillier en couches horizontales. Ils ne seraient pas tombés dans cette erreur, s'ils eussent lu l'explication que donne, à ce sujet, le C.^{en} Soulavie lui-même, dans son *Histoire nat. de la France méridionale*, tome VI, pag. 159 et suiv. « Comme le » granit secondaire, dit-il, est un dépôt formé par les eaux » aux dépens des plus hautes montagnes granitiques, il a dû » être posé par les mêmes eaux sur des masses calcaires exis- » tantes antérieurement ». Il ajoute, page 164 : « Que cette » roche soit un granit secondaire, qu'elle soit un véritable » grès, elle est immense ; elle forme un plateau supérieur de » montagne, elle gît sur des couches calcaires ». Le même naturaliste s'explique d'une manière encore plus formelle, tome VII, page 83. Voici ses expressions : « Les montagnes » granitiques doivent être dites exister sous les montagnes » secondaires en couches, en ce qu'elles en sont effectivement » l'appui. Les montagnes granitiques doivent être dites exister » au-dessus des montagnes calcaires, parce qu'elles s'élèvent » réellement au-dessus d'elles en sens horizontal. C'est ainsi » que je l'ai entendu, &c. ». On voit, par ces différens passages, que, dans un système géologique, on ne peut s'appuyer des observations du C.^{en} Soulavie, pour conclure que le *vrai granit* a été trouvé superposé au calcaire généralement réputé secondaire.

C'est dans cette nature de terrain que se trouvent le plus ordinairement les couches de houille : elle est même désignée, par cette raison, dans plusieurs ouvrages de minéralogie, sous le nom de *terrain houillier*. On verra, dans la suite de cette description, que c'est en effet dans cette bande que l'on a reconnu la plupart des mines de houille exploitées ou simplement indiquées dans ce département.

Nous traiterons séparément de celles qui sont annoncées comme se trouvant dans le calcaire.

MINES et indices de houille dans les grès et schistes.

Carte de Cassini, n.º 89.
Indices de houille près de la Voulte.

ON a cru, pendant long-temps, avoir rencontré de la houille, dans le voisinage de la Voulte, à Saint-Julien, Saint-Alban et Creissac, notamment dans la montagne de Champeraches, où les États de Languedoc en favorisèrent même la recherche. Le C.^{on} *Blavier*, ingénieur des mines, qui visita ces contrées en l'an 3, ne pense pas qu'il y en ait en cet endroit, mais bien dans le passage du calcaire au grès, près de la mine de fer dont nous parlerons en son lieu, et il dit même qu'on y recueille des fragmens de houille, provenant vraisemblablement d'un affleurement que la charrue aura entamé. Si l'on devait chercher de la houille aux environs de la Voulte, ce ne serait pas, comme il l'observe très-bien, à l'extrémité du bassin qu'il faudrait se placer; il faudrait choisir un endroit situé à une distance suffisante du granit, pour que les dépôts inférieurs y fussent et plus réglés et plus épais, mais en même temps qui ne fût pas trop éloigné de la tête des bancs, afin de n'être pas obligé de les couper

à une trop grande profondeur. Il trouve toutes ces conditions réunies au bas de la montagne du Rompon, près la rivière d'Ouvèze et des maisons des Fonds. C'est là qu'il juge que l'on devrait diriger toutes les recherches, et il présume qu'elles pourraient être fructueuses. On sent de quelle utilité serait la découverte d'une mine de houille dans le voisinage d'un immense filon de fer, dont l'exploitation ne peut se faire qu'au moyen de ce combustible, et pour lequel on est obligé d'en tirer du département de la Loire.

À deux kilomètres au sud-ouest de Niègles et du ruisseau nommé l'*Alignon*, un voyageur qui va du nord au sud, voit le granit faire place au poudingue, et celui-ci à un grès entremêlé de schiste argileux plus ou moins micacé. C'est le commencement d'un terrain houillier, qui s'étend jusque vers Aubenas. La première mine de houille qu'on rencontre en allant dans cette direction, est celle de Cassagnère, commune de Niègles, anciennement exploitée. On a été forcé de l'abandonner à cause du feu qui s'y est mis en 1778, et qui fait, depuis cette époque, de grands ravages dans la partie orientale de la colline, où le terrain s'est même affaissé en quelques endroits; mais dans le voisinage il y a de petites exploitations, sur le territoire de la même commune, les unes au sommet, les autres à de petites profondeurs de la montagne. Des affleuremens sans nombre annoncent l'abondance de la houille; et on y reconnaît la marche régulière de sept à huit couches au moins, qui se dirigent au nord et s'inclinent au sud-ouest, en plongeant dans la montagne, d'environ 61 degrés décimaux. Leur

Carte n.º 90.
Bassin houillier des bords des ruisseaux de l'Alignon et de Salandre, canton de Jaujac, à l'ouest d'Aubenas.

Mines de Niègles.

puissance est d'un à deux mètres et plus ; le toit est un schiste pourri , ou même une argile compacte qui ne peut recevoir le nom de *schiste*. La houille qu'on extrait n'est pas de bonne qualité, et ne convient qu'aux filatures de soie ; mais en approfondissant elle devient meilleure et propre même pour la forge. On le sait ; mais les propriétaires du pays , qui exploitent par eux-mêmes avec peu de facultés et de connaissances, et chacun séparément, depuis la dissolution d'une compagnie de concessionnaires formée par le ci-devant comte d'*Entraigues*, ne peuvent faire les dépenses que leur intérêt et celui du pays exigeraient. Le C.^{en} *Blavier*, ingénieur des mines, qui visita ces travaux en l'an 3, n'évaluait le produit des mines de Niègles qu'à 300 myriagrammes par jour tout au plus.

Cet ingénieur pense que, pour remettre ces mines en valeur, il faudrait porter les travaux vers le milieu du plateau, en approchant de l'Ardèche, parce que vraisemblablement la houille y serait de meilleure qualité, et ses veines mieux réglées dans leur cours. Une machine à vapeurs, placée au centre du vallon, suffirait pour dessécher tout le terrain dans la profondeur, tandis qu'une galerie d'écoulement serait employée au même usage pour la partie supérieure. Mais, avant tout, il faudrait éteindre le feu qui dévaste ces richesses souterraines : le moyen d'y parvenir serait d'amener un courant d'eau qui pénétrerait dans l'intérieur à l'aide de plusieurs tranchées. Les eaux du Salandre pourraient servir à cet usage.

Mine de Prades.

Dans la commune de Prades, voisine de celle de Niègles, le C.^{en} *Blavier* n'a vu que quelques journaliers occupés à extraire, à des conditions

très-onéreuses qui leur étaient imposées par le propriétaire du terrain, environ 100 myriagrammes de houille par jour, d'une qualité encore plus mauvaise, et propre seulement à la cuisson de la chaux et aux usages domestiques. Leur petite exploitation était à un lieu nommé *Barreau*, à un kilomètre au sud-ouest du village, sur la rive gauche du Salandre. La veine qu'ils suivaient est verticale, dirigée de l'est à l'ouest, placée entre deux couches d'un schiste tendre et ferrugineux, recouvert de grès ou de poudingue. Toutes les autres mines étaient abandonnées, malgré l'abondance qu'elles promettent.

La prolongation du même vallon offre, sur le territoire de la commune de Jaujac, la même nature de terrain. Une seule mine y était exploitée en l'an 3, au Pont-de-la-Vigne, et les travaux se réduisaient à une seule veine qui se dirige du nord-ouest au sud-est, et est inclinée au nord de 11 grades ou degrés décimaux, toujours en sens contraire de la colline. Cette veine est resserrée entre deux couches de schiste, et on la poursuit dans une très-grande étendue, au moyen d'une galerie d'un mètre de large et d'un mètre 30 centimètres de hauteur, où l'on a ménagé une pente pour l'écoulement des eaux. Le C.^{en} *Soulavie* observe (*tome II, p. 235*) que la houille se prolonge depuis l'ancien cratère du volcan de coupe de Jaujac jusque vers le bas de cette montagne, dont il croit qu'elle forme la base. Ces mines étaient exploitées dès l'année 1744.

Mine de Jaujac.

Les mêmes couches de houille s'étendent encore jusqu'à Saint-Cirgue, où elles se manifestent au jour parmi les mêmes couches alternatives de grès et de schiste argileux micacé.

L'étendue du plateau houillier, qui comprend les communes de Niègles, Prades, Jaujac et Saint-Cirgue, est évaluée par le C.^{en} *Blavier* à une longueur de 2 myriamètres, sur une largeur moyenne de 6 à 7 kilomètres, ce qui donne une surface de 130 kilomètres carrés environ. Dans tout cet espace on est sûr de trouver de la houille, ainsi que le prouvent les affleuremens sans nombre qu'on y rencontre; il y a même beaucoup de parties encore intactes, particulièrement vers les extrémités du plateau. Là sont des couches de 4 à 5 mètres d'épaisseur, dont on est assuré que la houille deviendra meilleure à mesure qu'on s'enfoncera dans la profondeur; mais, malgré ces riches dons de la nature, malgré le besoin qu'ont les contrées environnantes de les voir utilisés, ils restent enfouis dans le sein de la terre, ou sont livrés à des mains avides et maladroites, qui immolent l'avenir au présent, de grands avantages à de petites vues, et l'utilité de tous à un intérêt personnel mal entendu.

Le terrain houillier règne jusque tout près d'Aubenas. Le C.^{en} *Blavier* croit qu'il serait essentiel de faire des recherches au voisinage de cette ville, le long des rives supérieures de l'Ardèche. On sent de quelle utilité serait une exploitation de ce combustible, à la porte d'une ville considérable par ses manufactures.

Au-dessous d'Aubenas, cette rivière entre dans le calcaire; mais ce calcaire repose sur un schiste noirâtre, qui se montre à découvert dans presque toutes les vallées. Ces schistes recèlent sans doute encore de la houille; seulement elle s'y trouve à une plus grande profondeur.

C'est ainsi qu'au nord du village de la Gorse, sur la route d'Aubenas à ce village, on a découvert, depuis quatre ou cinq ans, les affleuremens de différentes couches de houille, de 3 à 10 décimètres d'épaisseur.

Indices de houille à la Gorse;

Le C.^{en} *Mathieu*, commissaire du district de Tanargue, dit, dans son rapport, qu'elles se dirigent du nord au sud et s'inclinent au couchant. Il dit encore les avoir reconnues sous une colline appelée *Perdigière*, vis-à-vis une petite montagne nommée *le Bouchet*. La houille qu'il en a retirée pour échantillon, exhale, dit-il, une odeur très-désagréable.

En suivant la même direction, on trouve à Salavas, près de l'Ardèche, un grès qui serre le lit de cette rivière; et sous ce grès, on dit avoir reconnu deux couches de houille de médiocre qualité, et de 10 à 13 décimètres d'épaisseur.

A Salavas, canton de Vallon;

Dans un procès-verbal de l'année 1778, envoyé par le subdélégué, il est dit que la houille était de bonne qualité, et qu'elle se trouvait à côté du lit d'un ravin nommé de *la Roche*.

Gensanne dit aussi avoir fait attaquer une couche d'environ 13 décimètres d'épaisseur, tout près du village, à une portée de fusil de l'Ardèche. Les états particuliers du Vivarais en demandèrent la concession, qui ne put leur être accordée, ce lieu étant dans l'étendue de l'arrondissement concédé précédemment à la compagnie *Tubœuf*. Le C.^{en} *Blavier* n'a vu, en l'an 3, aucun vestige de ces recherches. Il serait important de constater l'existence de la houille en cet endroit, qui offrirait de grandes convenances par le voisinage de l'Ardèche et celui de la partie la plus basse et la

plus riche du département. Ce combustible servirait très-utilement à la cuisson de la chaux, à la filature des soies, et à la fabrication de l'eau-de-vie.

Gensanne dit aussi avoir remarqué des indices de houille, mais à une assez grande profondeur, dans la commune de Paisac, près du bois du Buisson, au ruisseau appelé *l'Aiguerousse*.

D'après les renseignemens donnés en l'an 3, par le C.^{en} *Mathieu*, commissaire nommé par le district de Tanargue, le territoire de la commune de Bessas offre des indices de houille à peu de distance du village, dans un vallon près du ruisseau nommé *Condubricu*; la situation en est très-heureuse à tous égards. La couche paraît avoir 6 à 7 décimètres d'épaisseur. Le rocher qui la couvre est un grès tendre.

Après avoir suivi ainsi le terrain houillier sous le calcaire qui le recouvre, nous reviendrons à la bande principale que nous avons quittée près d'Aubenas.

Près du village de Vernon, le C.^{en} *Mathieu* dit avoir vu des pierres portant des empreintes de fougères, ce qui semble annoncer la présence de la houille.

Sur le territoire de la commune de Bane, canton des Vans, au lieu nommé *Pigère*, est un gîte de houille d'autant plus précieux pour le pays environnant, que le bois y manque entièrement. Il paraît qu'il y a, l'une au-dessous de l'autre, plusieurs couches de cette substance. Leur pente est de 38 degrés décimaux. La houille qu'elles donnent est de bonne qualité. Elles ont été exploitées avec régularité tant qu'elles ont été l'objet des soins d'une compagnie de concessionnaires (celle de *Tubœuf*); mais depuis qu'elles

Et dans la commune de Bane, à la Pigère.

sont livrées aux entreprises arbitraires des gens du pays, tout a été gâté et bouleversé; il n'a été pris aucune précaution pour la circulation de l'air et pour la sûreté des travaux: les piliers ont été attaqués, et des éboulemens affreux ont été la suite de cette aveugle cupidité. Dans l'état actuel des choses, il faudrait un grand percement inférieur pour l'écoulement des eaux, et c'est ce que ne feront jamais des particuliers, sans moyens, qui veulent rester isolés.

Des gîtes de houille ont été reconnus encore plus au sud, dans la commune de Roubiac; mais ils sont du département du Gard, ainsi que les mines de Saint-Jean, de Vallerisque, situées dans le prolongement de la même bande (1).

MINES et indices de houille dans le calcaire.

AU bord du Rhône, un peu au nord de l'embouchure de l'Ardèche, le territoire de la commune de Saint-Michel offre, au lieu nommé *le Banc-rouge*, une petite exploitation de houille dans le calcaire. Le terrain est composé de couches alternatives, les unes de pierre assez dure, de 10 à 13 décimètres d'épaisseur; les autres de pierre coquillière, de 18 à 20 décimètres. On prétend y avoir trouvé six couches de houille de 6 décimètres environ de puissance. Les cinq premières

Commune de Saint-Michel.

(1) On peut, comme l'observe *Gensanne*, suivre le terrain houillier au sud des Cévennes, de l'est à l'ouest, jusqu'aux environs de Bedarieux. Là, la bande se divise en deux branches; l'une passe par Gressezac et Saint-Gervais, et se prolonge jusqu'aux mines du département du Tarn; l'autre, plus méridionale, s'étend du côté de Saint-Chintan, et se termine aux environs de Carcassonne. Le même auteur fait remarquer que les contrées volcanisées sont parallèles à la direction de ces bandes.

étaient, dit-on, de médiocre qualité ; on espérait que celle de la sixième serait meilleure. Cette exploitation s'est faite assez régulièrement, au moyen de deux galeries de 2 mètres de haut sur 3 à 4 de large. Elle était suspendue lorsque le C.^{en} *Blavier* visita ce canton, en l'an 3, et les eaux du Rhône doivent entrer dans les galeries pendant les crues de ce fleuve.

Nous parlerons, à l'article de l'antimoine, d'un gîte de ce métal où il se trouve dans de la houille, suivant le témoignage de *Gensanne*. Ce fait, si digne d'attention, s'observe au Pouzin, canton de Chommeval.

Il existe des mines de jayet de l'autre côté de l'Ardèche, près du Pont-Saint-Esprit, qui paraissent avoir quelque liaison avec celles-là. Nous en traiterons dans la description du département du Gard, auquel elles appartiennent (1).

INDICATIONS qui paraissent sans fondement.

Carte n.° 88.

On croyait avoir découvert de la houille à la Rochebesse, entre Chaniac et Arcens, dans la partie septentrionale du département, canton de Saint-Martin-de-Vallamas. Déjà même une con-

(1) Il est possible qu'il se soit glissé quelque erreur dans la division que nous avons faite des différens gîtes de houille de ce département, suivant la nature de terrain qui les renferme. Nous n'avons pu juger que d'après les renseignemens que nous avons sous les yeux. C'est aux naturalistes du pays, ou aux minéralogistes qui y voyagent, à rectifier ces données. Nous nous sommes proposé seulement d'appeler l'attention sur une différence qui intéresse tout-à-la-fois la géologie et la science économique ; car la houille que renferme le calcaire, se rapproche ordinairement de l'état du jayet, étant comme lui sèche et cassante, et non grasse et collante comme la véritable houille, la seule qui convienne pour les maréchaux.

cession avait été accordée, le 3 mai 1793, par le conseil exécutif de la République ; mais on n'a trouvé qu'une terre noire, molle, formant une couche de 3 centimètres d'épaisseur seulement, et qui est tantôt à la surface, tantôt sous des laves. le C.^{en} *Blavier*, qui a visité cet endroit, regarde cette terre comme un simple détritue de matières volcaniques (1).

En général, on n'a trouvé jusqu'à présent aucune couche de houille dans la partie septentrionale du département qui formait le district du Mezin. Ce combustible y serait d'une grande utilité, vu la rareté du bois, qui s'y fait sentir encore plus que dans le reste du pays.

Gensanne rapporte n'avoir point trouvé de houille à Sainte-Eulalie, où l'on en avait annoncé. J'imagine qu'il parle du village de ce nom, qui est la première commune que la Loire arrose près de sa source.

Carte n.° 89.

(1) Le C.^{en} *Blavier* estime qu'il n'y a point lieu d'espérer de trouver de la houille dans cette partie du pays qui a été volcanisée. Je serais tenté de différer d'opinion avec lui à cet égard : nous voyons, en effet, en plusieurs endroits, les houillères placées près des volcans éteints ; et dans les Cévennes, notamment ; le terrain qui renferme ce combustible, longe la région volcanique, de manière même à faire croire que, dans quelques cas au moins, il n'a pas été tout-à-fait étranger à ces grands phénomènes.

(La suite au Numéro prochain.)